|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CDIP/13/INF/4 | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 26 fÉvrier 2014 | | |

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Treizième session**

**Genève, 19 – 23 mai 2014**

résumé de l’étude de pays sur l’innovation, la propriété intellectuelle et l’économie informelle : fabricants de produits cosmétiques et ménagers du secteur informel en afrique du sud

*Document établi par Mme Erika Kraemer‑Mbula, maître de conférences et chargée de recherche, Institut de recherche économique en matière d’innovation (*Institute for Economic Research on Innovation*) (IERI), Université de technologie de Tshwane (Afrique du Sud), et M. Vincent Tau, directeur de station technologique, Station technologique pour les produits chimiques, Université de technologie de Tshwane (Afrique du Sud).*

1. L’annexe du présent document contient un résumé de l’Étude sur l’innovation, la propriété intellectuelle et l’économie informelle en Afrique du Sud, réalisée dans le cadre du Projet sur la propriété intellectuelle et l’économie informelle (CDIP/8/3), approuvé par le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) à sa huitième session, tenue en novembre 2011.

*2. Le CDIP est invité à prendre note des informations contenues dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

# résumé

Tandis que l’Afrique du Sud représente une part non négligeable du PIB global de l’Afrique, les progrès économiques du pays sont entravés par son incapacité de réduire les séquelles de l’apartheid et de remédier aux inégalités persistantes. La répartition des revenus en Afrique du Sud est à l’heure actuelle l’une des plus inégales au monde et les disparités entre les riches et les pauvres se sont aggravées au cours des dernières décennies. Dans un environnement économique caractérisé par la persistance d’un chômage élevé dans le secteur structuré, en particulier chez les jeunes, l’économie informelle continue de fournir des possibilités de revenu à une partie importante de la population sud‑africaine. La transformation à terme du pays passe par sa capacité de relier la croissance économique relativement plus rapide de la “première” économie (l’économie structurée) au développement de la “deuxième” économie (pour l’essentiel le secteur informel).

Le présent rapport porte principalement sur la fabrication des produits cosmétiques et ménagers dans le secteur informel, en vue d’étudier les possibilités d’activités innovantes dans l’économie non structurée, ainsi que sur le rôle de la propriété intellectuelle dans ce contexte. La gamme des produits manufacturés faisant l’objet de la présente étude relève du numéro de code 2424 de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d’activité économique (CITI), “Fabrication de savons et détergents, de produits d’entretien, de parfums et de produits pour la toilette”[[1]](#footnote-2), et comprend des produits tels que cosmétiques, parfums, hydratants, produits de soins capillaires, détergents, produits de nettoyage et assimilés.

Le présent rapport reconnaît que l’existence et la croissance continue de l’économie informelle en Afrique du Sud doivent être interprétées dans le cadre de l’histoire politique particulière à ce pays, qui a façonné les conditions conduisant à l’économie informelle telle qu’elle se présente aujourd’hui.

**Méthodologie**

L’étude adopte une approche systémique pour examiner les activités du secteur informel générées autour de la fabrication des produits cosmétiques et ménagers, et analyse sous tous leurs aspects ces activités dans le cadre du système économique, social et institutionnel plus large au sein duquel opèrent les fabricants du secteur informel. En établissant la cartographie du système d’innovation autour d’eux, l’étude recense les acteurs‑clés qui font partie de la chaîne de production des produits cosmétiques et ménagers (parmi lesquels les fournisseurs des secteurs structuré et informel, les fabricants du secteur informel, et les distributeurs ou les revendeurs), ainsi qu’un ensemble d’organismes de formation ou à vocation éducative, de bailleurs de fonds, d’organismes publics ou de réglementation, d’organismes de transfert de connaissances et de technologie et d’organismes représentatifs de l’industrie. Des entretiens libres ont été effectués auprès de personnes clés de ces organismes.

De surcroît, des entrevues structurées ont été menées, dans deux provinces sud‑africaines (le Gauteng et le Cap‑Oriental), auprès d’un échantillon de 25 fabricants du secteur informel se consacrant à la production de produits cosmétiques et ménagers. Le cadre analytique était commun aux trois études de cas réalisées au Ghana, au Kenya et en Afrique du Sud, comme convenu lors d’un séminaire à Pretoria organisé, en novembre 2012, à l’Institut de recherche économique en matière d’innovation (*Institute for Economic Research on Innovation*) (IERI) et dont les conclusions ont été résumées dans l’Étude théorique établie en collaboration avec M. de Beer et coll. (de Beer et coll., 2013)[[2]](#footnote-3).

**Principales constatations**

Les résultats de cette étude révèlent que les activités formelles et informelles, souvent indissociables, s’inscrivent dans le même tissu socioéconomique, au sein duquel des acteurs exerçant des activités formelles à différents degrés interagissent, se concurrencent et s’échangent connaissances, compétences, produits et services.

*Profil du secteur :* le secteur sud‑africain des produits cosmétiques et ménagers est dominé par quelques grandes entreprises du secteur formel (aussi bien des multinationales étrangères que des grandes entreprises nationales). Cependant, celui‑ci permet également à de nombreuses microentreprises, dont les activités sont axées sur la production de lotions, parfums, cosmétiques, savons, détergents, etc., d’opérer de manière informelle en visant des créneaux de marché bien précis – notamment les consommateurs à faible revenu à la recherche de produits à moindre coût et de petite taille. La grande fragmentation de la demande, l’urbanisation rapide et le ralentissement actuel de l’activité économique ont entraîné un accroissement de la demande de produits cosmétiques et ménagers à bas prix en Afrique du Sud, créant des débouchés pour les microentreprises du secteur informel.

*La chaîne de valeur de production :* les fabricants de produits cosmétiques et ménagers du secteur informel opèrent dans le cadre d’une chaîne de production où ils se mettent en rapport avec des fournisseurs de matières premières et d’emballages (par exemple de cires, d’alcools, d’huiles et extraits naturels, de glycérine, etc.) des secteurs structuré comme informel, ainsi qu’avec des circuits de distribution et de vente au détail officiels et parallèles. Le présent rapport souligne qu’il importe de comprendre cette chaîne de valeur pour étudier les mécanismes d’appropriation et de diffusion des connaissances dans l’économie informelle.

*Innovation :* les résultats de l’étude indiquent que les fabricants du secteur informel procèdent très souvent à des innovations progressives au niveau des produits en y apportant des améliorations non négligeables sur le plan de la composition et de l’emballage. Ces innovations ont été considérées comme un moyen important de différencier les produits et de toucher une clientèle plus large (par exemple en utilisant des motifs tribaux sur les emballages pour attirer des clients bien précis, en ajoutant aux produits cosmétiques des propriétés curatives issues de remèdes naturels éprouvés, en remplaçant des ingrédients pour répondre à la demande de produits plus “naturels”, etc.). Bien que de manière moins courante, il existe également des éléments attestant de procédés de fabrication peu à peu innovants, telles l’introduction de mécanismes de contrôle de la qualité dans les processus de fabrication et l’acquisition de matériel moderne (par exemple mixeurs, machines à border, etc.), qui permettent dans certains cas des changements essentiels au niveau du modèle opérationnel – permettant, par exemple, de fabriquer en série au lieu de recourir aux ventes à l’unité à des particuliers.

*Sources de connaissances :* le niveau d’instruction des fabricants du secteur informel dans l’échantillon est très élevé, puisqu’un tiers des personnes interrogées ont suivi des programmes d’enseignement de troisième degré. Toutefois, le manque d’instruction et de connaissances a été désigné comme représentant un obstacle sérieux à l’innovation. Les fabricants du secteur informel acquièrent des connaissances de sources multiples. Les fournisseurs et les organismes de transfert de technologie sont des sources essentielles de connaissances nécessaires à l’innovation. Cependant, les sources informelles de connaissances, comme apprendre par la pratique ou l’expérimentation, s’autoformer et apprendre les uns des autres entre petits fabricants, s’avèrent tout aussi pertinentes. Qui plus est, la formation non structurée, l’apprentissage et la transmission des connaissances à d’autres au sein de la communauté participent souvent d’un sentiment de responsabilité et de devoir envers les communautés dans lesquelles opèrent les fabricants du secteur informel.

*Le système d’innovation :* les activités innovantes menées par les fabricants du secteur informel intéressent directement un ensemble d’acteurs autour d’eux et sont influencées par ces mêmes acteurs. En d’autres termes, l’innovation est de nature systémique; il est par conséquent indispensable de comprendre l’économie politique et socioéconomique dans le cadre de laquelle se déroulent les actions innovantes et productives. Le système qui entoure les fabricants du secteur informel façonne le profil des compétences et des aptitudes disponibles, ainsi que le degré de diffusion et d’utilisation des innovations. Le présent rapport recense quelques‑uns des principaux acteurs, au nombre desquels les organismes à vocation éducative et de formation, les organismes de financement et de soutien, les organismes publics, les organismes de transfert de technologie et les organismes représentatifs de l’industrie – à savoir les organismes officiels liés aux institutions officielles (réglementation et législation officielles). Il convient en outre de porter une attention particulière à la communauté au sens large, laquelle joue un grand rôle aussi bien comme source de demande que pour ce qui est de la création des “institutions non structurées” qui guident bon nombre des décisions prises par les entrepreneurs du secteur informel. Les résultats de l’étude révèlent que les fabricants du secteur informel qui peuvent se mettre en rapport avec le système plus large de l’innovation ont de meilleures chances de réussir dans leurs activités.

*Mécanismes d’appropriation des connaissances :* les préoccupations liées à l’appropriation des connaissances par les fabricants du secteur informel répondent souvent à leur impression de forte concurrence, notamment dans leur zone géographique d’activités. La plupart des personnes interrogées protègent leurs idées d’une manière ou d’une autre. Le partage sélectif des informations, le secret, la répartition des tâches et la gestion des relations clients sont quelques‑uns des mécanismes les plus communément utilisés, tandis que le recours aux mécanismes d’appropriation des connaissances comme les brevets ou les marques est faible. Il est intéressant de signaler que les fabricants de produits cosmétiques et ménagers du secteur informel apprécient les avantages d’un transfert ouvert des idées, bien qu’ils ne soient, souvent, pas au courant des mécanismes d’appropriation des connaissances qui conviennent à leurs besoins. D’autres expériences (Essegbey et coll., 2013; Bull et coll., 2013) donnent à penser que les intermédiaires ou les courtiers de connaissances, tels que les associations sectorielles semi‑officielles, pourraient en grande partie contribuer à ces réserves.

*Incidences stratégiques :* selon la conception stratégique générale sud‑africaine, les activités économiques informelles sont perçues comme contribuant de manière déterminante à la création d’emplois, à la réduction de la pauvreté et au développement participatif. Cette perception se révèle à travers toutes les politiques présidant à la croissance économique et au développement au niveau tant national que provincial. Des efforts se déploient pour promouvoir l’emploi en facilitant la création de “start‑up” et en fournissant plusieurs types d’appui aux microentreprises – tels que soutien financier, formation et transfert de technologie. Si certaines de ces initiatives ont des incidences sur les entrepreneurs du secteur informel, des carences persistent en ce qui concerne la création de programmes qui ciblent expressément les besoins des innovateurs de l’économie informelle, ou qui relient les innovations générées dans le cadre de cette dernière au système plus large de l’innovation. Le présent rapport fait valoir que toutes les capacités créatives locales doivent être déployées pour remédier aux inégalités et éviter les risques socioéconomiques liés au chômage endémique. Les approches non sélectives de la politique d’innovation et de la propriété intellectuelle doivent établir des liens explicites avec les innovations générées dans le cadre de l’économie informelle.

[Fin de l’annexe et du document]

1. Division de statistique de l’ONU, note explicative disponible à l’adresse suivante : <https://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcs.asp?Cl=17&Co=2424&Lg=1> [↑](#footnote-ref-2)
2. Étude théorique disponible à l’adresse suivante : <http://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=232525> [↑](#footnote-ref-3)